



Covid-19 – solidarité renforcée avec les étudiants en difficulté

Le 6 avril 2020

Message de Virginie Laval, Vice-Présidente en charge des formations et présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

Chères étudiantes, chers étudiants,

La crise sanitaire que nous traversons est inédite par son ampleur, sa durée et ses impacts. Elle bouleverse nos vies, notre société, notre université et le déroulement des formations.

Pour vous, étudiantes et étudiants, les conséquences et les difficultés sont nombreuses : confinement, interruption de contrat ou de stage, difficulté voire impossibilité d'accéder aux ressources pédagogiques en ligne, impossibilité de travailler, dépenses supplémentaires, difficultés alimentaires, etc.

Ces difficultés augmentent au fur et à mesure qu'augmentent également la durée du confinement et celle de la crise sanitaire. L'université de Poitiers a fait le choix de renforcer son dispositif d'aide aux étudiants et d'apporter une réponse d'urgence à ces difficultés.

Dès aujourd'hui, **l'université de Poitiers met en place une nouvelle aide d'urgence, accessible aux étudiantes et étudiants en difficulté en raison de la crise sanitaire**. Cette nouvelle aide d'urgence permet, selon les situations, de proposer un soutien en nature (prêt d'ordinateur, assistance, notamment pour garde d'enfant(s) ou courses) et/ou un soutien financier (compensation de perte de gratification de stage ou de perte de revenu, prise en charge de frais imprévus).

Les conditions précises pour bénéficier de cette aide, la nature de cette aide ainsi que les démarches à réaliser sont précisées sur le site internet de l'université : <https://www.univ-poitiers.fr/coronavirus/vie-pratique/aides-aux-etudiants/>.

Cette aide d'urgence est gérée et attribuée par les assistantes sociales de l'université de Poitiers, en coordination étroite avec celles du CROUS de Poitiers. Une adresse mail spécifique a été créée pour faciliter l'accès à cette aide d'urgence : aide.urgence.covid19@univ-poitiers.fr

Une part des ressources de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) sera mobilisée, de manière dérogatoire et transitoire comme le permettent les nouvelles orientations ministérielles du lundi 30 mars. Une concertation avec notamment les représentants étudiants a été menée à cet effet au sein de la Commission CVEC, réunie exceptionnellement et en visioconférence ce vendredi 3 avril.

Au-delà et sans attendre cette aide d'urgence, l'université de Poitiers est restée attentive à proposer, en lien étroit avec le CROUS de Poitiers, un accompagnement renforcé durant cette période, en étant solidaire, en restant à l'écoute et en faisant preuve d'équité.

Les aides sociales habituelles de l'université de Poitiers et du CROUS de Poitiers ont été maintenues. Le Service de Santé Universitaire reste également à votre disposition.

Vos correspondants dans vos composantes (enseignants, enseignants référents, services de scolarité) ainsi que vos interlocuteurs "handicap" restent mobilisés et à votre écoute, notamment dans le cadre de la continuité des formations.

Vous pouvez enfin avoir besoin ou envie d'exercice physique, de pratique et d'expérience culturelle : le SUAPS, le SCD et la MDE, notamment, vous accompagnent sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Depuis le début de cette crise sanitaire, l'université de Poitiers a développé progressivement sur son site internet **un espace d'information dédié à la continuité des activités pendant la crise sanitaire** que nous traversons : <https://www.univ-poitiers.fr/coronavirus/>. Tous les messages envoyés à notre communauté universitaire ainsi que les informations disponibles y sont consolidés et mis à jour au fur et à mesure. Vous pourrez y trouver les informations utiles relatives à la continuité des activités de formation, de recherche et d'administration, mais aussi pour vous accompagner pendant cette période : santé, aides sociales, accompagnement sportif, offre culturelle à distance.

Plus que jamais, dans cette période inédite, l'université de Poitiers avec l'ensemble de la communauté universitaire sont mobilisés aux côtés des étudiantes et étudiants.

Pour traverser cette crise sanitaire exceptionnelle, restons solidaires et responsables, ensemble.

Bien à vous,

Virginie LAVAL

Vice-Présidente en charge des formations

Présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)